

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 11

Artikel: Faut-il faire le procès du père ou de la mère ? : [1ère partie]

Autor: Nicod-Robert, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mode et mystification de la gent féminine

« Que les femmes le veuillent ou non, elles porteront le long » ont décreté Messieurs les marchands de tissus et Messieurs les couturiers.

Peu importe les impératifs de notre vie motorisée et trépidante, peu importe les exigences de notre activité professionnelle, peu importe que les femmes soient entravées à chaque pas dans leurs mouvements, elles balayeront trottoirs et rues de leurs chiffons, puis les décrasseront et repasseront autant qu'il le faudra.

Foin de leurs aises et commodités. Arrière le plus ou moins bon goût. Là n'est pas l'jenjeu. Le business avant tout. Le chiffre d'affaires est roi. Tel est le bon plaisir de quelques mercantis !

Et les femmes, du moins un bien trop grand nombre, de se précipiter, d'acheter métre sur métre ou de s'ingénier à rallonger robes et manteaux à qui mieux mieux, cela sans économie de leur temps, de leur peine, de leur bourse. C'est la mode et tout est dit, décidé, exécuté. Le discernement, la personnalité sont en vacances. Place à la servilité pour ne pas dire à la servitude. Pendant que nos mignonnes ont l'esprit et le corps emmitouflés d'oripaux, elles ne sont guère dangereuses et ceux qui en tirent profit se frottent les mains. Après eux le délugé.

Durant ce temps, les conditions premières essentielles de l'existence se détruisent chaque jour un peu plus, l'air se pollue, l'eau est de plus en plus souillée, le bruit annihile sournoisement l'humain, les produits alimentaires, grâce aux colorants et antibiotiques, sont souvent frelatés et nocifs, les prix montent, celui du loyer en particulier. Plus loin, la sous-alimentation règne, la guerre — et quelle guerre — sévit toujours dans un coin ou un autre de ce pauvre monde. Elle menace périodiquement de s'étendre.

Devant ces perspectives angoissantes, les femmes ne feront-elles donc rien ou presque pour enrayer cette dégradation de ce qu'il est convenu d'appeler l'environnement humain ? N'ont-elles rien de mieux à faire que de se laisser gagner et mystifier par une mode capieuse et gênante, pour le surplus bien rarement élégante ? Ne chercheront-elles pas à relever le défi des affairistes de tout acabit ?

Les femmes, tout particulièrement les jeunes femmes, laisseront-elles à leurs enfants une terre « invivable » ? Tel est le problème posé.

E. Kammacher.

Femmes suisses

LE MOUVEMENT FÉMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1912 PAR ÉMILIE GOURD

FAUT-IL FAIRE LE PROCÈS DU PÈRE OU DE LA MÈRE ?

Dès que les femmes ont réclamé le droit de travailler par goût et non plus seulement par nécessité (rappelons que depuis le début du siècle le pourcentage des femmes travaillant hors de leur foyer n'a guère augmenté et que seul le genre d'emploi qu'elles occupent a changé) on a crié haro sur le baudet. Et les enfants, que deviendront-ils ? Comment une mère peut-elle seulement envisager de ne plus s'occuper à 100 % de l'éducation de ses enfants et du bien-être de sa famille ?

Beaucoup d'hommes et de femmes en sont restés à ce stade de raisonnement tandis que l'opinion d'un certain nombre évoluait en s'appuyant sur la comparaison objective et honnête d'expériences anciennes de la femme au foyer et nouvelles de la femme qui exerce un travail professionnel hors de chez elle. On s'aperçut que deux conclusions s'imposaient :

1. Ce n'est pas tant la quantité d'heures qu'une femme passe à la maison qui compte pour les enfants que la qualité de l'attention qu'elle leur prête.

2. L'instinct maternel n'est pas aussi répandu qu'on veut bien le faire croire et il n'est pas forcément d'une qualité exceptionnelle.

La regrettable absence du père

Une minorité d'êtres humains et de gouvernements vont plus loin encore. Ils s'avisent que, dans notre société moderne, le père ne joue plus un rôle suffisant auprès de ses enfants qui en souffrent profondément ; ayant à se débattre dans un monde nouveau, il démissionne de plus en plus dans sa vie privée, par une sorte de lassitude et de résignation, et ne s'occupe souvent de la sécurité de sa famille qu'en contractant des assurances diverses et multiples, mais dont aucune ne garantit l'équilibre psychique de personne. Pour leur part, les jeunes se libèrent du respect absolu dû traditionnellement aux adultes et aux parents, observent avec une lucidité cruelle mais juste la civilisation et le comportement de papa.

Il faut bien en convenir : le père brille de plus en plus par son absence. Le seul progrès enregistré est probablement qu'il assiste parfois à la naissance de ses enfants. Pour le reste, du berceau au service militaire, le rôle de la mère

est écrasant. On s'avise maintenant qu'elle ne peut plus assumer seule ce rôle d'éducatrice et qu'il n'est pas bon qu'elle l'assume seule. Dans une conférence d'un médecin lausannois nous avons récemment relevé cette phrase : « Il est évident que l'effacement du père dans nos sociétés évoluées et techniciennes et la faillite de son rôle avec une tendance à la surpuissance maternelle compensatrice, ont pesé d'un poids très lourd dans la constitution de l'angoisse de nos adolescents ».

Voilà donc où l'on en est. On ne parle plus seulement de la démission de la mère mais aussi de la démission du père. Peut-être sommes-nous enfin arrivés au cœur du problème.

Il ne s'agit nullement de suivre l'hebdomadaire français « Elle » qui titrait ainsi il y a quelques mois une enquête effectuée en Suède : « En 1970, les vrais hommes lavent la vaisselle et langent les bébés ». Dans cet article, on pouvait lire ceci : « Après la conquête de l'égalité politique par le droit de vote et de l'égalité sexuelle par la contraception, il est grand temps que la femme aborde la troisième phase de son émancipation : l'accès au même conditions de vie que l'homme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son foyer ».

Vers une vraie égalité

Nous croyons qu'il n'est pas tellement question d'émancipation que de partage des responsabilités essentielles au sein de la famille. Et si l'émancipation il y a, il s'agit plutôt d'émancipation masculine, d'accorder des droits nouveaux aux hommes afin qu'il leur soit possible de jouer leur rôle de père que le rythme de la vie moderne leur refuse. C'est bien dans ce sens qu'il faut comprendre la

nouvelle tendance suédoise qui apparaît dans le rapport présenté par Maj-Britt Sandlund à l'ONU (programme européen de développement social) dont nous tirons ci-dessous quelques considérations.

Si la réforme du gouvernement se propose de placer la femme sur un pied d'égalité avec l'homme, elle tend aussi à réaliser l'inverse dans une certaine mesure. Un comité de politique familiale travaille actuellement à un système d'assurances sociales uniforme pour l'homme et la femme. Conformément à la législation en vigueur, l'homme qui interrompt son travail pour s'occuper de ses jeunes enfants à la maison bénéficie d'une protection sociale sensiblement inférieure à celle d'une femme placée dans la même situation. En cas de maladie, la femme mariée, à la différence de l'homme, a droit aux prestations du système national de santé. Je crois qu'un changement interviendra dans ce domaine. De même, la femme a droit à une pension de veuve en cas de décès du mari, mais le mari ne peut toucher une pension de veuf correspondante, même si la femme était le soutien de famille. Ainsi, de façon assez paradoxe, la sécurité conférée à la famille par une pension dépend-e du sexe. »

Créé en 1967, le Conseil de la Confédération pour les affaires familiales a remplacé un Conseil de femmes. Quatre membres du nouveau Conseil sont des hommes. Mais on demande un nombre plus élevé d'hommes parmi le personnel des institutions pour enfants et le personnel enseignant des petites classes. En Suède comme chez nous, les jeunes gens ne s'intéressent guère aux écoles enfantines car ces emplois sont moins bien rémunérés que les activités traditionnellement masculines.

(Suite page 7)

une personne
toujours bien conseillée :



La cliente
de la
SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE



SOMMAIRE

Page 2 : Les livres de nos enfants - Des fromages mal défendus
Page 3 : Le Concours du Suffrage - Un cinquantenaire chez les Institutrices genevoises
Page 5 : Où sont nos super-sécrétaires romandes ?
Page 6 : Cherchez l'homme ! - Oh ! Monsieur le tuteur général !
Page 7 : Les Centres Europa - Arbres et journaux
Page 8 : La dessinatrice-enseignante - Allé à la ville, ici la campagne